Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 057-285701629-20230517-2023_01_038-AR

Centre de Gestion
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Pôle Emploi et Concours
Affaire suivie par Florence BARRÉ

ARRÊTÉ FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
CONCOURS D'AGENT DE MAÎTRISE EXTERNE, INTERNE ET 3E CONCOURS
SESSION 2023

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA MOSELLE

VU la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 modifiée relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 rectifiée portant partie législative du code général de la fonction publique ;

VU le décret n°95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

VU le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux ;

VU le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

VU la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 rectifié relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU les arrêtés fixant la liste des membres du jury de concours et examens prévue pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégories A, B et C de la Fonction Publique Territoriale établis par le Président du Centre de Gestion de la Moselle ;

VU l'arrêté du 04 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours » ;

VU le procès-verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C ;

VU le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

VU le décret n°2004-248 du 18 mars 2004 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux ;

VU le décret n°81-317 du 7 avril 1981 fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;

VU le Code du Sport, Livre II, Titre II, Chapitre 1, disposant en son article L.221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes ;

VU le décret n°2002-872 du 3 mai 2002 relatif au troisième concours de recrutement pour certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 057-285701629-20230517-2023_01_038-AR

VU l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter au concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation ;

VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et des concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

VU la convention de coopération interdépartementale relative à l'organisation des concours et examens professionnels de catégorie C entre les Centres de Gestion de la Moselle, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse et des Vosges ;

VU les conventions avec les communes de METZ, l'Eurométropole de METZ et le Département de la Moselle ;

VU le recensement des postes vacants dans les collectivités territoriales ;

VU l'arrêté du 8 août 2022 modifié portant ouverture des concours d'agent de maîtrise ;

VU l'arrêté du 30 novembre 2022 nommant les membres du jury des concours d'agent de maîtrise – session 2023 ;

VU l'arrêté du 9 janvier 2023 modifié nommant les correcteurs des concours d'agent de maîtrise – session 2023 ;

VU l'arrêté du 9 janvier 2023 modifié fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours d'agent de maîtrise – session 2023 ;

VU l'arrêté du 30 mars 2023 modifié nommant les examinateurs des concours d'agent de maîtrise – session 2023 ;

VU le procès-verbal du jury d'admission réuni le 10 mai 2023 ;

ARRÊTE

Article 1er : La liste d'aptitude du Concours d'Agent de Maîtrise – session 2023, figurant en annexe ci-jointe, prendra effet le 1er juin 2023.

Article 2 : Le Directeur des Services du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Fait à Montigny-lès-Metz,
le 17 mai 2023

Le Président du Centre de Gestion de la Moselle

CENTRE DE GESTION FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE MOSELLE

Vincent MATELIC
Maire de ROSSELANGE

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 057-285701629-20230517-2023_01_038-AR

Centre de Gestion
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

ANNEXE

LISTE D'APTITUDE

DU CONCOURS D'AGENT DE MAÎTRISE

SESSION 2023

NOM DU CANDIDAT	CONCOURS	SPÉCIALITÉ
ALAIMO Fabien	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
ALBERTINELLI Jean	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
ARNOLD Christophe	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
BAILLEUL Steven	INTERNE	Environnement, hygiène
BARBAUX Mickael Jacques	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
BECKER Jean Claude	INTERNE	Environnement, hygiène
BERNARD Aymerick	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
BLONDELLE Marc	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
COURLY Julien	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
CURIEN Arnaud	EXTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
DI CICCIO Jeremy	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
DURIEUX Axel	INTERNE	Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique
FALLETTA Sabrina	INTERNE	Environnement, hygiène
FERRY Pierre	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
GARNI Alain	EXTERNE	Logistique et sécurité
GURY Christophe	EXTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
HENRY Davy	TROISIÈME CONCOURS	Restauration
HERB Olivier	INTERNE	Logistique et sécurité
HINSCHBERGER Arnaud	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
JASMIN GILET Michaël né JASMIN GILET-MANOURY	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
JEANJEAN Julian Félix Prosper	INTERNE	Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique
JOLIVALT Cindy	TROISIÈME CONCOURS	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
KALIS Pierrick	INTERNE	Espaces naturels, espaces verts
LAMOISE Emmeline	EXTERNE	Espaces naturels, espaces verts
LECLERC Gaëtan Germain	INTERNE	Logistique et sécurité

Envoyé en préfecture le 22/05/2023
Reçu en préfecture le 22/05/2023
Publié le
ID : 057-285701629-20230517-2023_01_038-AR

NOM DU CANDIDAT	CONCOURS	SPÉCIALITÉ
LEGGERI Samuel	INTERNE	Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique
LEPAGE Emmanuel	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
MAILLOT Aline	INTERNE	Logistique et sécurité
MATHIEU Pierre	EXTERNE	Espaces naturels, espaces verts
MATHIOTTE Amandine	EXTERNE	Environnement, hygiène
MISSE Romuald	EXTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
MUNIER Laura	EXTERNE	Techniques de la communication et des activités artistiques
NICOLAS Sebastien	TROISIÈME CONCOURS	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
PAPILIER Nicolas	INTERNE	Restauration
PARMENTIER Julien	EXTERNE	Environnement, hygiène
PERREAU Jean Charles	INTERNE	Espaces naturels, espaces verts
PETITJEAN Hervé Christian Martin	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
PRIOUX Anaïs Jeannette Monique	EXTERNE	Techniques de la communication et des activités artistiques
RANDAUT Nicolas	EXTERNE	Environnement, hygiène
RUARD Patrick Paul Louis	INTERNE	Environnement, hygiène
SALVO Jean Christophe	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
SCHAEFFER Kevin Anthony	EXTERNE	Logistique et sécurité
SCHANDLONG Christelle née SCHMITT	EXTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
SUBLIN Eric	INTERNE	Restauration
TERGORESSE Yannick	EXTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
TOUSSAINT Vincent	INTERNE	Logistique et sécurité
TUTIN Julien	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
VAGNER Benjamin	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
VERNIER Antonin	EXTERNE	Espaces naturels, espaces verts
VOGT Christophe	INTERNE	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
WAGNER Jerome	EXTERNE	Espaces naturels, espaces verts
WEISSE Laura	INTERNE	Environnement, hygiène
WERQUIN Claire	INTERNE	Espaces naturels, espaces verts
WOILLARD Antony né SEICHEPINE	INTERNE	Environnement, hygiène

Nombre de candidats : 54